

PROTECTION DES MODÈLES

Changements à Milan



Lors de la récente Conférence AIPPI qui vient d'avoir lieu dans un magnifique pays comme l'Italie, des changements concernant la protection des modèles ont été faits. Le principal changement réside dans l'évaluation de l'étendue de la protection d'un modèle enregistré et dans le fait qu'aucune partie visuelle de l'aspect du produit ne doit être exclue. Alors que les caractéristiques fonctionnelles de la partie ne doivent pas être protégées, il faut tenir compte de tous les aspects visuels de cette même partie, comme sa taille, position et sa relation spatiale en relation avec l'aspect du produit, lors de l'évaluation de l'étendue de la protection du modèle enregistré. Actuellement, une réforme du Règlement des modèles européens est en cours et il est possible qu'elle entre en vigueur avant la fin de l'année.

Le coin de l'Amérique du Sud

CONGRÈS ASIPI

En route pour Buenos Aires!

Maradona's tango



À partir du 4 décembre prochain le Congrès annuel ASIPI ouvre ses portes, cette année la ville hôte est Buenos Aires. Il aura lieu à l'Hôtel Hilton que se situe sur le port Madeiro, une zone commerciale où se trouvent les meilleurs restaurants de la ville. Environ un millier de personnes ont prévu d'y assister, venant des 4 coins du globe bien que la majorité viendra d'Amérique Latine. Ce sera l'occasion de faire des affaires, échanger des points de vue mais aussi de visiter la belle ville de Buenos Aires comme le quartier San Telmo, Boca, la Torre de los ingleses, la Casa Rosada et bien d'autres lieux attrayants.